



Circulaire 6962

du 31/01/2019

WBE - Personnels des établissements d'enseignement

Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone de l'enseignement de Promotion sociale - Fonctions de Recrutement, de sélection et de promotion (articles 48, 80 et 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	du 31/01/2019 au 28/02/2019
Documents à renvoyer	oui, pour le 28/02/2019

Information succincte	Changements d'affectation – Promotion sociale organisée WBE
-----------------------	---

Mots-clés	Changements d'affectation – Promotion sociale
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Promotion sociale secondaire Promotion sociale secondaire en alternance Promotion sociale supérieur Promotion sociale secondaire spécialisé

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives) Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs) Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : Les chefs d'établissement et présidents de zone de l'enseignement de promotion sociale organisé WBE Les organisations syndicales

Signataire(s)

Monsieur le Ministre Jean-Claude MARCOURT
Adm. générale de l'Enseignement, Direction de la Carrière, Jacques LEFEBVRE, Directeur général

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Call center	Direction de la Carrière des Personnels de l'enseignement organisé WBE	02 413 20 29 recrutement.enseignement@cfwb.be

OBJET : WBE - Personnels des établissements d'enseignement - Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone de l'enseignement de Promotion sociale - Fonctions de Recrutement, de sélection et de promotion (articles 48, 80 et 94 de l'arrêté royal du 22 mars 1969)

La présente circulaire concerne les membres du personnel des établissements d'enseignement nommés à titre définitif dans l'enseignement de Promotion sociale, titulaire d'une fonction de recrutement (article 48), de sélection (article 80) ou de promotion (article 94), qui souhaitent obtenir dans cette fonction **un changement d'affectation, dans un établissement de la zone ou d'une autre zone.**

Toute information complémentaire relative au changement d'affectation peut être obtenue via la rubrique « Evolution de la carrière des enseignants » sur le site : <http://www.wallonie-Bruxelles-enseignement.be>

Vous trouverez en annexe le formulaire de demande de changement d'affectation. Ce formulaire doit être envoyé, *par pli recommandé*, pour le 28 février 2019 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction générale des Personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction de la Carrière
Bureau 2G37 - PS 2019
Changement d'affectation
City Center
Boulevard du Jardin Botanique 20-22
1000 BRUXELLES

Veillez noter qu'il y a également lieu de transmettre une copie de la demande au président de la Commission zonale ou de la Commission interzonale compétente. (Noms et adresses en annexe 3)

A la demande de changement d'affectation doivent être également joints les documents repris à l'annexe 2. Le membre du personnel cochera les établissements dans lesquels il sollicite son changement d'affectation.

Pour toute question, une adresse courriel (recrutement.enseignement@cfwb.be) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413 20 29, du lundi au vendredi, de 9h à 16h) sont à disposition.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter la présente à la connaissance des membres du personnel concernés de votre établissement et vous remercie déjà de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

ANNEXE 1- CHANGEMENT D'AFFECTATION - FEVRIER 2019

ARTICLE 48 : FONCTIONS DE RECRUTEMENT

ARTICLE 80 : FONCTIONS DE SELECTION

ARTICLE 94 : FONCTIONS DE PROMOTION

DEMANDE DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

NOM, Prénom :

Matricule :

Adresse : rue: N°

Localité : Code postal

Tel : Gsm :

Adresse Mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé (e):
.....

Établissement dans lequel vous êtes affecté(e) :
.....

Zone où se situe cet établissement :
.....

Nombre de périodes de nomination :

Établissement(s) où vous souhaitez être affecté(e) :
.....

Zone de cet (ces) établissement(s) :
.....

Nombre minimum de périodes souhaité :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fonction de recrutement | <input type="checkbox"/> Zonal |
| <input type="checkbox"/> Fonction de sélection | <input type="checkbox"/> Interzonal |
| <input type="checkbox"/> Fonction de promotion | |

Cadre réservé à l'administration

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande:

Date:

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 1 – Bruxelles

- 1 **Ecole de Maréchalerie - ANDERLECHT**
Rue Léon Delacroix 28
1070 ANDERLECHT
- 2 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles EVERE - LAEKEN**
Av Constant Permeke, 4
1140 EVERE
- 3 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - WOLUWE-ST-PIERRE**
Avenue Orban, 73
1150 WOLUWE-ST-PIERRE
- 4 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - UCCLE-ANDERLECHT-BRUXELLES**
Rue Gatti de Gamond, 95
1180 UCCLE

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 2 – Brabant Wallon

- 5 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles BRAINE-L'ALLEUD**

Avenue Menden, 21

1420 BRAINE-L'ALLEUD

- 6 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles RIXENSART - COURT-ST-ETIENNE**

Avenue Paul Henricot, 1

1490 COURT-SAINT-ETIENNE

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 3 – Huy Waremme

7 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – WAREMME - SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE, OUFFET**

Rue Gustave Renier, 1

4300 WAREMME

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 4 - Liège

- 8 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles de CHENEE**
Rue Charles Deliège, 9
4623 FLERON
- 9 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - BLEGNY**
Espace Simone Veil, 7
4670 BLEGNY
- 11 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - GRACE-HOLLOGNE**
Rue Champ Pillé, 54-56
4460 GRACE-HOLLOGNE

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 5 - Verviers

12 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - VERVIERS,
PLOMBIERES, LIMBOURG, PEPINSTER**

Avenue Jardin Ecole, 87

4820 DISON

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 6 - Namur

13 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - NAMUR (CEFOR)

Boulevard Cauchy, 9 - 10

5000 NAMUR

14 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - NAMUR

Place de l'Ecole des Cadets, 6

5000 NAMUR

15 Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - DINANT

Chemin d'Herbuchenne, 1

5500 DINANT

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 7 - Luxembourg

- 16 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - ARLON, MUSSON**
Chemin de Weyler, 2
6700 ARLON
- 17 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - LIBRAMONT, BERTRIX**
Avenue Herbofin, 39
6800 LIBRAMONT
- 18 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MARCHE-EN-FAMENNE**
Avenue de la Toison d'Or, 71
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
- 19 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - VIELSALM, STAVELOT**
Rue des Chasseurs Ardennais, 1
6690 VIELSALM

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

ZONE 8 – Wallonie Picarde

- 20 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - TOURNAI, ANTOING, TEMPLEUVE**
Rue Saint-Brice, 53
7500 TOURNAI
- 21 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles à PERUWELZ**
Boulevard Léopold III, 40
7600 PERUWELZ
- 22 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MOUSCRON, COMINES**
Place de la Justice, 1/155
7700 MOUSCRON
- 23 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - ATH-FLOBECQ**
Rue Carton, 5
7800 ATH

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 9 – Hainaut centre

- 24 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles JEMAPPES-QUIEVRAIN**
Avenue Roi Albert, 643
7012 JEMAPPES
- 25 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – FRAMERIES**
Rue du Onze Novembre, 2
7080 FRAMERIES
- 26 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles – COLFONTAINE**
Rue Clémenceau 60 62
7340 COLFONTAINE
- 27 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles à Dour**
Rue de Boussu, 84
7370 DOUR
- 28 **Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - MORLANWEZ-MARIEMONT**
Rue Raoul Warocqué, 46
7140 MORLANWELZ-MARIEMONT

Date :

Signature :

Annexe 2 : Etablissement(s) de Promotion Sociale vers le(s)quel(s) un changement d'affectation est sollicité

N°ZONE 10 – Hainaut sud

- 29 **Institut d'enseignement de promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - PHILIPPEVILLE, FLORENNES**
Avenue de Samart, 2 / 2
5600 PHILIPPEVILLE
- 30 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - SIVRY-RANCE**
Rue Pauline Hubert, 40 / 2
6470 RANCE
- 31 **Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Fédération Wallonie-Bruxelles - THUIN - ERQUELINNES**
Grand'rue, 52
6530 THUIN

Date :

Signature :

Annexe 3 : Liste des présidents de zone

Zone 1 – Bruxelles / Zone 2 – Brabant Wallon

Monsieur Georges CORNETTE – Ecole de Maréchalerie

Rue Léon Delacroix, 28

1070 ANDERLECHT

Zone 3 – Huy –Waremme / Zone 5 – Verviers

Monsieur Marc LEDOUBLE – IEPSCF de Waremme

Rue Gustave Renier, 1

4300 WAREMME

Zone 4 – Liège

Madame Martine CLAES – IEPSCF de Fléron

Rue Charles Deliège, 9

4623 FLERON

Zone 6 – Namur

Monsieur Benoît LE GAL – IEPSCF de Namur – Cefor

Boulevard Cauchy, 9 - 10

5000 NAMUR

Zone 7 – Luxembourg

Madame Vinciane MOROVICH – IEPSCF de Vielsalm

Rue des Chasseurs Ardennais, 1

6690 VIELSALM

Zone 8 – Wallonie Picarde

Madame Isabelle HENRY – IEPSCF de Ath

Rue Carton, 5

7800 ATH

Zone 9 – Hainaut centre

Monsieur Yves ANDRE – IEPSCF de Jemappes

Avenue Roi Albert, 643

7012 JEMAPPES

Zone 10 – Hainaut sud

Madame Muriel PIETTE – IEPSCF de Thuin

Grand'rue, 52

6530 THUIN